



LETTRÉ CIRCULAIRE

n° 2014-0000038

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 04/11/2014

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET DU
SERVICE**

**GESTION DES OUTILS ET
BASES DOCUMENTAIRES**

**Affaire suivie par :
SCB/PM**

OBJET

**Bénéficiaires du versement transport (art. L. 2333-64 et s. du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Texte à annoter : LCIRC-2014-020;

**Changement de dénomination du Syndicat Mixte Intercommunal
à Vocation Transports Urbains de BOURGES qui devient
AGGLOBUS à compter du 1^{er} octobre 2014**

Par un arrêté préfectoral du 24 février 2010, la Préfecture du Cher a approuvé le changement de dénomination du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Transports Urbains de BOURGES (identifiant n° 9301801) qui devient AGGLOBUS à compter du 1^{er} octobre 2014.

Le Directeur

Jean-Louis REY